



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LE PIAN-MEDOC

Date de la convocation

23 Juin 2016

- Séance du 29 Juin 2016 -

Aujourd'hui Mercredi 29 Juin Deux mil seize, à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Didier MAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : vingt-neuf

PRESENTS : MM. Didier MAU, Romain PAGNAC, Anne-Marie BENTEJAC, Christian DECAUDIN,
Josette JEGOU, Jean DUPONT, Ghyslaine GUIGNARD, Christian VELLA, Annie BEZAC, Michel
ROUHET, Denis LASTIESAS, Bernard LAUTRETTE, Mercedes BAILLET, Franck SIMONNET,
Valérie TAILLIEU, Séverine POMIES, Christine CORNET, Mathias ZIMINSKI, Christèle
LEPELLETIER, Nicolas LE TERRIER, Isabelle COMINOTTO, Elodie GARCIA, Gérard LARRUE.

Christian SAUVAGE, Frédéric KLOTZ.

Monsieur BARRIERE est représenté par Monsieur MAU,
Madame PONCELET est représentée par Madame BENTEJAC,
Monsieur COUEPEL est représenté par Monsieur DUPONT.

ABSENTE : Madame Marina HERBO.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Romain PAGNAC

RAPPORT N° 1

Présenté par : Monsieur le Maire

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Virginie GARNIER, Adjointe au Maire, a présenté sa démission simultanée de son poste et de ses missions par lettre adressée à Monsieur le Préfet.

Monsieur le Préfet de la Région Aquitaine a accepté cette démission, rendant cette dernière définitive conformément à l'article L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Virginie GARNIER ayant été élue sur la liste menée par Monsieur Didier MAU et dénommée « Agir en toute confiance », le ou la suivant (e) est appelé (e) à remplacer la Conseillère Municipale démissionnaire.

Attendu ce qui précède,

Vu l'article L. 2121-4 et 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 270 du Code Electoral,

Vu la lettre de démission de Madame Virginie Garnier rendue définitive par l'acceptation de Monsieur le Préfet,

Vu la composition de la liste « Agir en toute confiance »,

Il vous est proposé de prendre acte de l'installation de Monsieur Gérard LARRUE en tant que Conseiller Municipal à compter de ce jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, prend acte de la présentation du rapport.

RAPPORT N° 2

Présenté par : Monsieur le Maire

REPLACEMENT D'UNE ADJOINTE AU MAIRE

Madame Virginie GARNIER, Adjointe au Maire, a présenté sa démission simultanée de son poste et de ses missions par lettre adressée à Monsieur le Préfet qui a rendu cette dernière définitive.

Madame Virginie GARNIER occupait un poste d'Adjointe au Maire suite à l'élection de la liste des Adjoints au Maire votée par le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mars 2014.

Conformément aux articles L. 2122-8 et L. 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le poste d'Adjointe au Maire laissé vacant par la démission de Madame Virginie GARNIER peut être remplacé lors d'une nouvelle élection d'une d'Adjointe au Maire.

Il est donc envisagé de procéder à l'élection d'une nouvelle Adjointe au Maire suite à la démission de Madame Virginie Garnier.

L'adjointe au Maire nouvellement élue occupera le dernier rang des adjoints, chacun des adjoints restant passant au rang supérieur (CE, 3 juin 2005, élection de Saint Laurent de Lin).

A la suite de l'appel à candidature, celle de Mme Christine CORNET a été enregistrée.

Attendu ce qui précède,

Vu la lettre de démission de Madame Virginie Garnier rendue définitive par l'acceptation de Monsieur le Préfet,

Vu l'élection de la liste des Adjoints au Maire en date du 29 mars 2014,

Vu les articles L. 2122-8 et L. 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est procédé au scrutin.

Scrutateurs : Madame Elodie GARCIA et Monsieur Christian SAUVAGE

Le résultat de l'élection est le suivant :

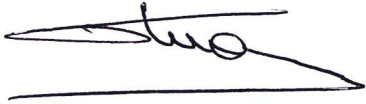
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **28**

- Vote pour Mme Christine CORNET : **27 voix**
- Blanc : **1 voix**
- Abstention : **0 voix**
- Vote contre : **0 Voix**

Madame Christine CORNET est élue Adjointe au Maire de la Commune du Pian Médoc et occupera le poste de 6^{ème} Adjointe au Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire,



DIDIER MAU.



Le Secrétaire de Séance,



ROMAIN PAGNAC.